



Office des poursuites de Sierre Monsieur Fernand-Guy Loye Avenue du Rothorn 2 Case postale 672 3960 Sierre

Votre contact Graziano Tretto +41 27 486 18 76 graziano.tretto@cransmontana.ch

Crans-Montana, le 20 août 2025

ESTIMATION

La Commission Communale de taxation estime la valeur vénale approximative des immeubles sur secteur Montana décrits au chapitre de BONVIN Ismaël comme suit :

Anciennes numérotations pour Montana parcelles Nos 2248, 2371 et 2466 Nouvelles renumérotations RF Crans-Montana parcelles Nos 32248, 32371 et 32466

<u>Parcelle N° 32248</u>, plan 20, au lieu-dit « Les Roûsses » en zone 10 agricole Surface totale 442 m2 Année de plantation 1985 / Gamay

Vigne, 442 m2 x 10.-/m2

= CHF

4'420.-

<u>Parcelle N° 32371</u>, plan 21, au lieu-dit « Le Pô » en zone 10 agricole Surface totale 337 m2 Année de plantation 1987 / Pinot noir

Vigne, 337 m2 x 10.-/m2

= CHF

3'370.-

<u>Parcelle N° 32466</u>, plan 23, au lieu-dit « Itemmo » en zone 10 agricole Surface totale 991 m2 Année de plantation 1975 / Chasselas

Vigne, 991 m2 x 8.-/m2

= CHF

7'928.-

Il est à préciser que la taxe cadastrale au m2 est surfaite. Ladite taxe émane de la révision des taxes cadastrales de 1976. A long terme, une révision partielle des taxes cadastrales des parcelles en zone agricole est à l'étude sur la commune de Crans-Montana

COMMUNE DE CRANS-MONTANA Teneur des registres d'impôts et du cadastre po la commission de taxation Graziano Tretto

Crazione Trotto

Graziano Tretto Commune de Luc

Crans-Montana

on pôts et du cadas

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Avenue de la Gare 20 – Case postale 308 – 3963 Crans-Montana 1 Tél. +41 27 486 18 18 – Fax +41 27 486 18 19 – www.commune-cransmontana.ch